

Cette voûte a ses arêtes renforcées de deux grosses nervures croisées, carrées de coupe (16), mais émoussées sur leurs arêtes libres, et dont les retombées sont reçues sur des espèces de consoles brutes, saillantes et situées aux quatre angles.

On ne peut parvenir dans le clocher qu'à l'aide d'une échelle, et encore cette ascension est-elle très-périlleuse par suite de la vétusté du plafond de bois de la nef, sur lequel il faut d'abord s'aventurer.

AVRECHY.

(Avrechi; Aurechy; Haurechy; Havreschy. — *Abriciacus; Averciacum; Habriciagus; Haureciacum; Haveriacum.*)

La cure d'Avrechy était à la collation du Prieur de Saint-Remy-l'Abbaye qui avait les grosses dixmes. L'église, placée sous l'invocation de saint Lucien, ne présente que le chœur qui doit nous occuper.

L'axe transversal de ce chœur est dévié de 20 degrés vers l'est par rapport au nord vrai (1, 2). — Son plan (1) a la forme d'un carré. — L'appareil de ses murs est en général en pierres de taille rangées par assises au nombre de quatre à cinq par mètre. — Sa longueur intérieure est de 6^m, 30, sa largeur de 6^m, 17, et sa hauteur sous voûte de 7^m, 45.

A l'extérieur, le mur du chevet (3) se termine en pignon assez aigu; il est flanqué latéralement de deux contre-forts moins saillants que larges, et percé de trois fenêtres à plein cintre, la centrale plus grande que les deux autres et surmontée d'un œil-de-bœuf. Ces trois fenêtres sont légèrement évasées extérieurement. Les claveaux de leur archivolt, au nombre de huit à douze, sont inscrits par une moulure saillante dont la coupe représente la forme d'un coin émoussé, et qui va d'une fenêtre à l'autre au niveau de l'imposte. L'appareil de ces cintres est plus parfait que celui du reste du mur: les joints n'y ont qu'un demi-centimètre d'épaisseur. L'œil-de-bœuf, immédiatement supérieur à la fenêtre centrale, est un peu ovale dans le sens transversal et sans évasement extérieur. Au-dessus de lui, le mur du chevet présente une légère retraite en larmier; celle-ci forme la base du pignon, qui est construit simplement en moellons rangés par assises. — Les murs latéraux du chœur (8), dont les assises sont séparées par des joints de 1 à 4 centimètres, sont renforcés vers le chevet par un contre-fort semblable à ceux de ce dernier et situé sur son prolongement. Ils présentent en outre à leur centre une fenêtre à plein cintre analogue à celles du chevet. Le mur du sud (8), profondément lézardé, est très-dégradé; comme l'opposé, il n'offre ni soubassement ni couronnement.

A l'intérieur (6, 7), le chœur d'Avrechy est remanié et dégradé. Le mur du chevet ne présente rien autre chose que le profond évasement des fenêtres et de l'œil-de-bœuf (4 ab, 5, 6), on n'y voit aucun ornement. Il en est de même des deux murs latéraux (7) qui n'offrent que l'évasement de leur fenêtre, à 2^m, 45 du sol. Mais aux quatre angles de ce chœur se voient des groupes de trois colonnes robustes (6, 7), hautes de 4^m, 20, et dont la base simple a 90 centimètres d'élévation; les chapiteaux sont pour la plupart très-frustes et empâtés d'un épais badigeon. On ne peut distinguer que sur trois ou quatre d'entr'eux seulement (9, 10) l'ornementation (végétale en grande partie) de leur corbeille. — Ces colonnes supportent les retombées de la voûte qui est d'arêtes et renforcée de nervures croisées (11 b) formées de trois tores réunis; un tore simple (11 a) dessine l'amortissement ogival de chaque mur. — Le sol intérieur de ce chœur offre ceci de particulier qu'il est élevé de deux marches dans la moitié orientale, et que son niveau (6, 7) est inférieur de plus de deux mètres au sol extérieur, circonstance qui donne à cette partie de l'église une très-grande humidité.